Le Bulletin du Villiérain

Juin 2013 - N° 151

HOTEL DE VILLE

6, rue Jean Jaurès
91700 Villiers-sur-Orge

Tél : 01 69 51 71 00
Fax : 01 60 16 62 18

mairie@villiers-sur-orge.fr
www.villiers-sur-orge.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h / 14h - 19h
Mercredi : Fermé au public
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi : 8h30 - 12h

Sauf en juillet et août :
Ouverture les mercredis et fermeture les samedis au public.

★★★★★

Le très haut débit

Le clos de Brinvilliers 2

La réhabilitation de la Seigneurie

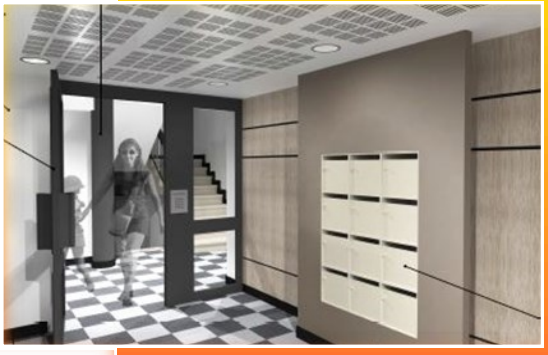

La future école maternelle

LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES...

EDITO DU MAIRE

Malgré une atmosphère morose aussi bien, en raison de la crise que de la météo, les choses avancent pour vous chères Villiéraines et chers Villiérains.

D'importants travaux de voiries ont été réalisés, ou sont en cours. La chaussée et les trottoirs de la rue de Verdun attendus par les riverains depuis 20 ou 30 ans ; la matérialisation de la circulation douce qui a permis de réaliser, avec une partie de financement de la région, des plateaux ralentisseurs aux abords des écoles, et une partie de la rue Jean Jaurès. Actuellement, l'assainissement est en cours de réfection dans la rue de la Seigneurie et le tapis de la rue sera refait dans le courant du mois de juillet. Afin de ne pas générer plus de gêne, la réfection du tapis de la rue Jean Jaurès, entre la rue des Rios et la Seigneurie a été différée. Nous espérons pouvoir le programmer pendant les vacances scolaires, afin de perturber au minimum le trajet du bus et des transports scolaires.

Les petits Villiérains ne sont pas non plus oubliés. Quand ce journal sortira, les travaux de l'école auront commencé. Nous avons demandé aux entreprises que les deux mois de vacances soient optimisés au maximum afin d'éviter trop de gêne pour tous. Nous continuerons à tenir au courant les parents d'élèves par notre feuille d'information, au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Il est certain que la vie scolaire sera quelque peu perturbée pour les enfants, les enseignants et le personnel communal, mais nous veillerons à ce que l'accueil des écoliers se fasse dans la plus grande sérénité. A la rentrée, une ouverture de classe à l'école Malraux est d'ores et déjà actée et prévue par l'Education Nationale. Il reste une incertitude concernant l'école maternelle où un comptage sera nécessaire à la rentrée. Il est donc prévu pour le temps des travaux dans chacune des écoles la location de classes provisoires.

C'est en raison de ces travaux que la municipalité a décidé de reporter à 2014 la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cela laissera ainsi du temps pour réfléchir à une bonne organisation. Le choix a déjà été fait en accord avec les enseignants, le personnel communal et les parents d'élèves : les enfants travailleront à partir de septembre 2014 le mercredi matin.

Mais d'ici la fin de l'année, se poursuivra la politique de la ville en matière de logements. Avant la fin juin, les habitants de la deuxième tranche du Clos de Brinvilliers devraient emménager y compris ceux de logements sociaux. Les travaux de réhabilitation de la résidence de la Seigneurie commencent par la mise en place d'un appartement témoin dans lequel sont exposés les revêtements muraux et de sol qui pourront être choisis par les locataires. Un hall témoin et une démonstration de ce que seront les façades permettront aux habitants de se faire une idée de l'évolution de leur résidence.

Vos élus vous reçoivent

Thérèse LEROUX-LAMARE,
Maire de Villiers-sur-Orge

vous reçoit sur rendez-vous au 01.69.51.71.11 (secrétariat)

Vos élus vous reçoivent en mairie sur rendez-vous au 01.69.51.71.00

Les adjoints au maire

Michel POINSE
Premier adjoint au maire
Travaux, Développement Durable

Martine GUILLET
Adjointe au maire
Urbanisme, Cadre de Vie

François DHONDT
Adjoint au maire
Petite Enfance, Enfance, scolaire

Anne-Marie DENEUBOURG
Adjointe au maire
Culture, Vie associative

Isabelle MARTINERIE
Adjointe au maire
Jeunesse, Communication

Jean-Marc LECLERCQ
Adjoint au maire
Sport

Les Conseillers Municipaux Délégués

Brigitte HAGEN
Social

Jacques LE FORESTIER
Finances, Logement

Dominique PHEULPIN
Manifestations publiques

Les travaux des 26 logements neufs devraient commencer en même temps, puisque les financements de la région ont été débloqués. Le département votera avant la fin juin les subventions manquantes pour la réalisation de l'opération Centre-ville.

Quant au très haut débit attendu par tous, les études approfondies pour connaître à la fois le parcours de la fibre optique et le calendrier de son déploiement sont en cours et devraient être connus en septembre.

A tout cela viendra s'ajouter à la rentrée, le début des travaux d'aménagement de la médiathèque et de la salle de danse cofinancés par la communauté d'agglomération et la ville.

Comme vous pouvez le constater, la communauté d'agglomération, mon équipe et moi-même continuons à travailler pour votre bien-être et souhaitons que l'ensemble de ces réalisations améliore votre qualité de vie. Bonnes vacances.

Votre dévouée.

Thérèse Troupel-Lamarre

HOMMAGE A DANIEL FOULATIER

Daniel Foulatier, un enfant de la France rurale, né en 1939 dans l'Indre, nous a quitté le 9 mai 2013.

A l'occasion de la cérémonie religieuse qui eut lieu en la basilique de Longpont-sur-Orge, le 16 mai, Jack Freychet a brossé à grands traits ce que fut son parcours :

« Daniel est arrivé à Villiers-sur-Orge au début des années 1980, il était alors ambulancier, au centre hospitalier spécialisé de Perray-Vaucluse, ou il était apprécié de tous pour sa bonne humeur, sa conscience professionnelle et le sens humain de son service.

Très vite intégré dans sa nouvelle cité, il adhéra à l'Association Républicaine des Anciens Combattants créée pendant la première guerre mondiale pour défendre les intérêts matériels et moraux des victimes de guerres et tenter par la suite de prévenir la résurgence du fléau.

Il fut de longues années porte-drapeau de la commune, toujours présent qu'il pleuve ou qu'il vente, portant fièrement l'étendard aux trois couleurs ».

M. Freychet souligna la portée hautement symbolique de cet engagement et l'en remercia au nom de ses amis de l'ARAC et de Madame le Maire de Villiers-sur-Orge qui l'avait mandaté pour cela.

Daniel s'est aussi sa sympathie sincère et simple, c'est sa joie de vivre qu'il a partagé avec ses camarades à la pêche, au barbecue du CCAS, et son pas de danse alerte lors des repas à Villiers. Nous nous souviendrons longtemps de son rire communicatif, qui faisait la joie de tous.

Merci Daniel pour ses bons souvenirs.

La municipalité présente à sa famille ses sincères condoléances.

BUDGET : SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS LA COMMUNE INVESTIT POUR AGRANDIR LES ECOLES

On constatera cette année :

♦ **Une augmentation des recettes de fonctionnement**

Cela est dû aux impôts payés par les nouveaux Villiérains en complément de ceux auxquels les plus anciens étaient soumis.
Malheureusement même si la communauté d'agglomération verse à la commune le même montant que l'an dernier, ce n'est pas le cas de l'état, de la région, du département et de la CAF.

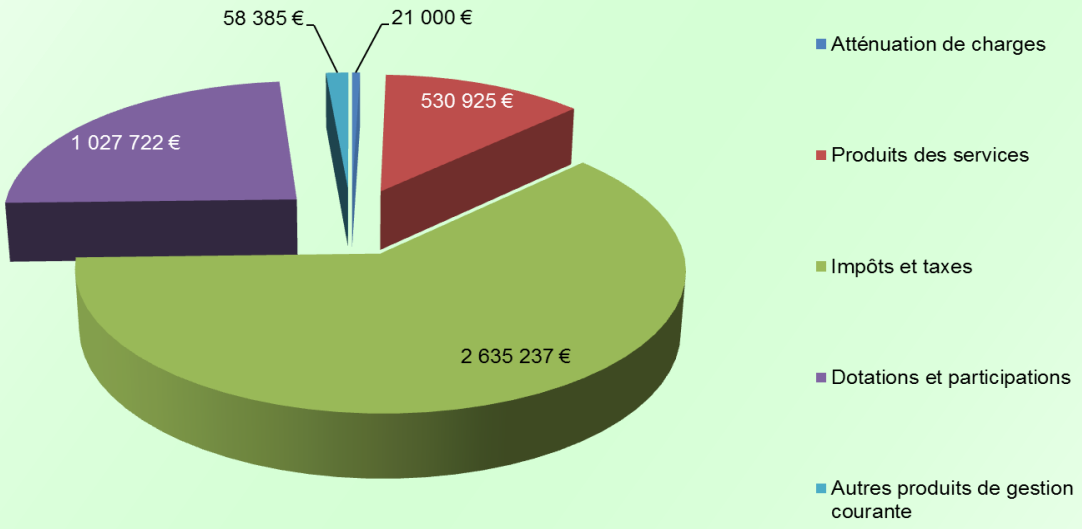

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

♦ **Augmentation des dépenses de fonctionnement**

Les nouveaux élèves qui intègrent ou intègreront les écoles génèreront des frais supplémentaires. Il est en effet prévu l'ouverture d'une classe en septembre 2013 à l'école élémentaire et la 7ème classe de l'école maternelle existant depuis septembre 2012 sera comptabilisée sur une année entière. L'augmentation du nombre d'enfants a un impact au niveau des dépenses de personnel, des charges supplémentaires pour les fournitures scolaires, les frais de transport et la restauration.
Malgré ces augmentations, la renégociation d'un certain nombre de marchés a permis de faire des économies comme la fin du contrat avec Dalkia pour la fourniture du gaz et la maintenance des chaudières, la modification de tarification de la flotte de téléphones portables, le changement de prestataire informatique.
Malheureusement l'hiver rigoureux a entraîné des dépenses comme le rachat de sel et la location d'une lame pour déneiger les rues de la ville. Nous avons également maintenu l'entretien des bâtiments communaux et poursuivi notre effort en matière d'amélioration du cadre de vie.
Cette année encore les remboursements d'emprunt sont en diminution. Cette situation devrait faciliter les démarches auprès des banques pour obtenir les emprunts importants nécessaires pour financer les travaux des écoles.

BUDGET : SUITE

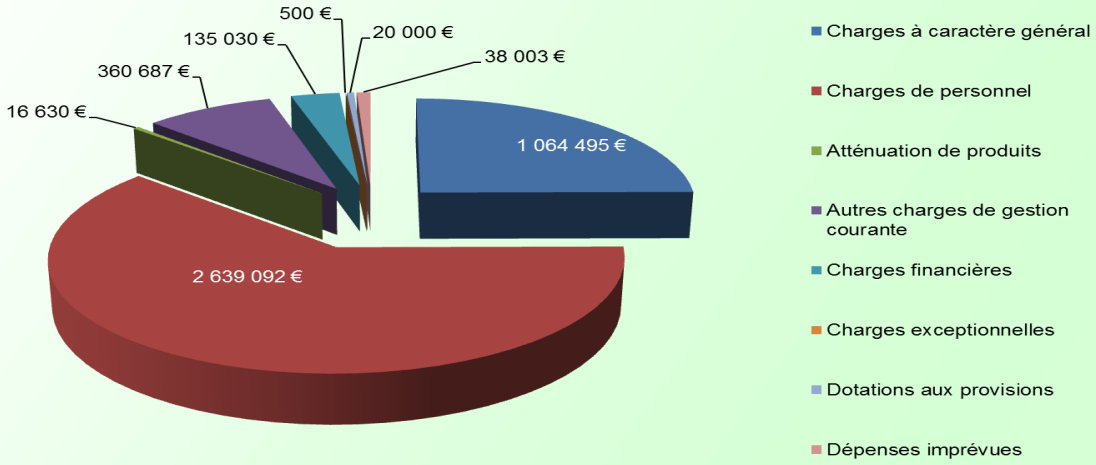

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

♦ **Investissement**

La gestion « en bon père de famille » a permis de faire des économies au niveau du fonctionnement et donc de participer ainsi au financement des investissements.
En ce qui concerne ces derniers comme l'indique le diagramme ci-dessous, la plus grande partie est consacrée aux travaux d'agrandissement des écoles (1,864 millions d'euros pour l'agrandissement de l'école Malraux, 2,242 millions pour la création de la nouvelle cantine et 2,286 millions pour l'agrandissement de l'école Brossolette et la création de la salle de motricité).
Autre investissement : la réalisation de la salle de danse au rez de jardin de l'espace de culture Colette, travaux qui seront réalisés en même temps que la création de la médiathèque financée par la communauté d'agglomération. Ces travaux seront en partie financés par la région et le département mais beaucoup moins que ce qui avait été envisagé au moment du dépôt des dossiers de demande de subvention à l'été 2011.
Heureusement le promoteur participe au financement des écoles à hauteur de près d'un million d'euros, dont 717 600 euros cette année. En effet, en application de la réglementation, cette participation ne peut couvrir que la création des classes concernées et non la mise aux normes PMR, ni les modifications nécessaires à une utilisation plus aisée des bâtiments liée à leur date de création (1920 pour l'école maternelle, 1973 pour l'école élémentaire).

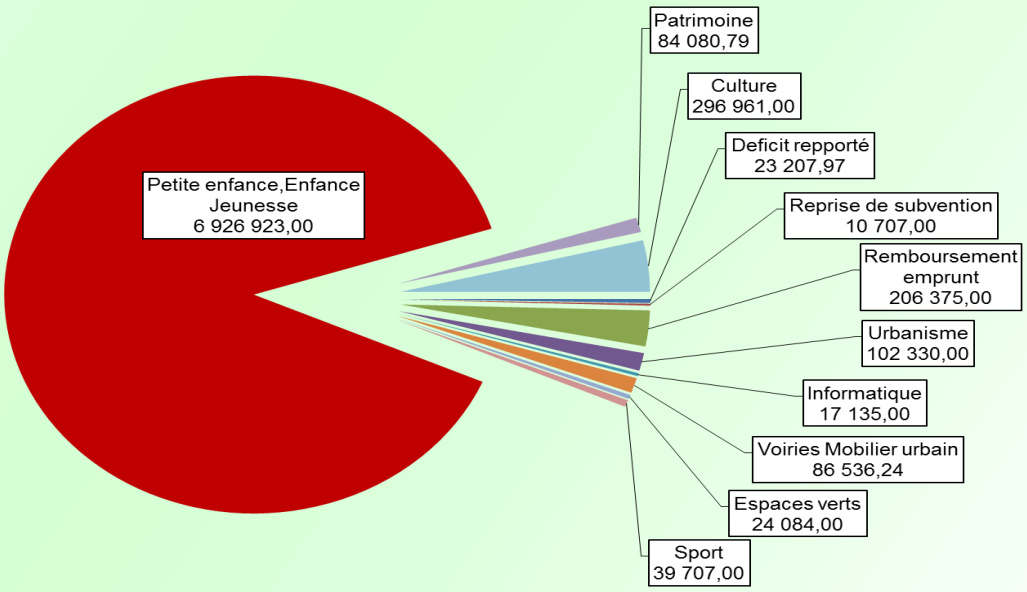

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR D'INTERVENTION

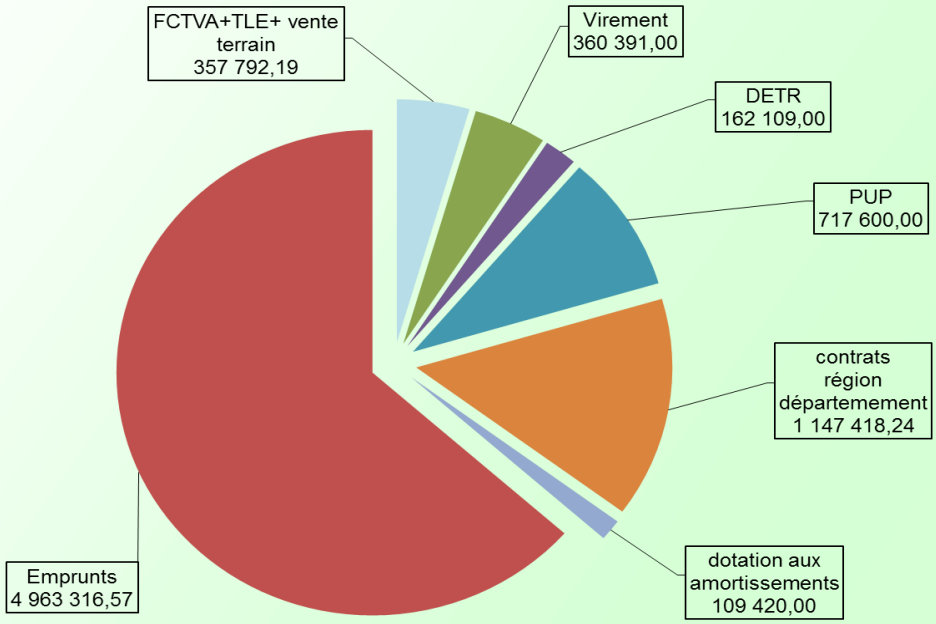

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

PPRI : PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Le PPRI est un document à valeur réglementaire, annexé au plan local d'urbanisme (PLU) des communes, qui cartographie les zones inondables et fixe des règles de construction dans ces zones. La délimitation des zones est basée sur les crues de référence, soit des crues d'occurrence 100 ans.

L'élaboration et l'application d'un tel plan sont décidées et prescrites par l'État sur les zones jugées à risque. Le PPRI actuellement en vigueur pour Villiers-sur-Orge date du 3 février 2006.

Considérant l'évolution des connaissances techniques sur les deux cours d'eau, Orge et Salle-mouille et la nécessité de réactualiser les documents relatifs aux risques d'inondation, l'arrêté inter -préfectoral n° 2012-DDT-SE n°629 en date du 21 décembre 2012 prescrit l'établissement d'un nouveau PPRI des vallées de l'Orge et de la Sallemouille.

Pour la vallée de l'Orge, le PPRI est actuellement en cours d'élaboration pour remplacer le PERI actuellement en vigueur.

Un PPRI a pour objet :
- de délimiter les zones exposées aux inondations sur un territoire donné.
- de maitriser l'urbanisme dans les zones à risques.
- de préserver les zones naturelles d'expansion des crues.
- d'informer la population des risques présents sur leur commune.

Après l'élaboration du projet PPRI, cartographie, règlement, une phase de consultation dans chaque commune concernée sera instaurée, suivi d'une enquête publique.

Dans le cadre de la concertation avec le public, un dossier est mis à votre disposition pour consultation au service Urbanisme de la mairie et sur le site internet de la ville : www.villiers-sur-orge.fr

Si vous souhaitez formuler une observation, vous devez contacter :
La Direction Départementale des Territoires de l'Essonne
Service Environnement - Bureau des Risques et des Nuisances
Boulevard de France
91012 EVRY CEDEX
Ou par courrier électronique : ddt-se-brn@essonne.gouv.fr

Cette concertation sera suivie d'une enquête publique en fin d'année 2013, d'une délibération et d'un arrêté inter-préfectoral en avril - mai 2014.

LA MAIRIE A VOTRE SERVICE

SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX VILLIERAINS

Vous vous êtes installés à Villiers en 2012 ou 2013 ?

Réservez votre soirée du **4 octobre 2013 à 19h**, à l'Espace de culture Colette, rue des Rios.

Inscrivez-vous afin de participer à la soirée d'accueil organisée par la Mairie,

par le biais du coupon ci-après ou par mail à l'adresse suivante : culture@villiers-sur-orge.fr

✂----------

Monsieur, Madame : _____

Adresse : _____ ☎ _____

Adresse mail : _____

Souhaite(nt) participer à la soirée d'accueil du 4 octobre 2013.

Nombre de personnes présentes : ……

L'ESPACE MULTIMEDIA

Alexandre, animateur multimédia est à votre disposition pour vous renseigner, vous informer, vous aider, et vous guider dans vos recherches ou utilisation de votre informatique.
N'hésitez pas à faire appel à lui.

L'ARRIVEE DU TRES HAUT DEBIT A VILLIERS

C'EST UNE REALITÉ

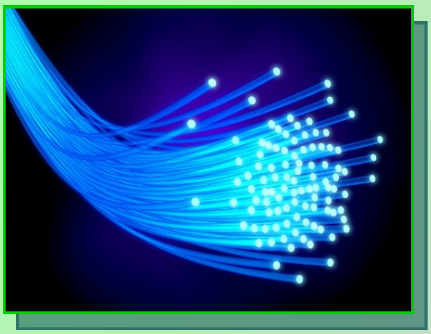

Cela a été annoncé aux vœux du 18 janvier, et dans le précédent bulletin du Villiérain, le très haut débit arrive à Villiers.

Cela se concrétise. Les étapes administratives sont franchies.
La communauté d'agglomération investira 6 millions d'euros sur un peu plus de deux ans pour permettre le raccordement de toutes les entreprises et des bâtiments des services publics sans compter les 17 000 prises des particuliers les plus mal desservis du territoire du Val d'Orge, dont Villiers-sur-Orge.

Une étude approfondie de l'implantation de la fibre est en cours.
Nous connaîtrons dès l'automne le calendrier de déploiement. Dans 18 mois au plus tard, la commune devrait être raccordée.

CIVISME

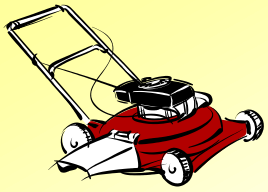

RAPPEL

Le printemps et l'été sont l'occasion de travaux et bien entendu d'entretien du jardin (tontes, élagage, …).

Rappelons que sur Villiers, ces travaux sont autorisés :

**De 8h à 19h30 les jours ouvrables.
De 9h à 19h le samedi et
de 10h à 12h les dimanches
et jours fériés.**

Nous comptons sur vous pour respecter ces horaires. Penser à tous vos voisins petits et grands (sieste des plus petits, repos des plus grands) !

DEPOTS SAUVAGES ET VOLS DE FLEURS

La ville est de plus en plus confrontée aux dépôts sauvages, laissés par des personnes indélicates qui n'utilisent pas le service de la déchèterie ! La municipalité fait enlever ces détritus mais cette opération n'est malheureusement pas gratuite. La ville porte plainte régulièrement contre cet incivisme. Afin de lutter contre ces incivilités, la municipalité va faire poser une barrière à l'entrée du chemin devant les jardins familiaux. L'accès sera cependant permis aux jardiniers.

Nous ne pouvons que regretter que certains préfèrent se servir dans les plates-bandes municipales plutôt que d'acheter leurs fleurs, privant ainsi la population d'un cadre agréable.

BILAN AGGLO'BUS APRES 3 MOIS DE MISE EN SERVICE

LES CHIFFRES AU 18 AVRIL 2013

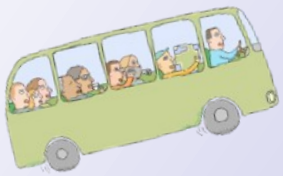

Grâce à une large communication auprès des Villiérains sur le nouveau dispositif du transport à la demande, l'AGGLO'BUS, Villiers peut se féliciter du succès de ce service, avec le plus grand nombre d'utilisateurs. Actuellement, le nombre d'abonnés est de 221, dont 73 pour Villiers.

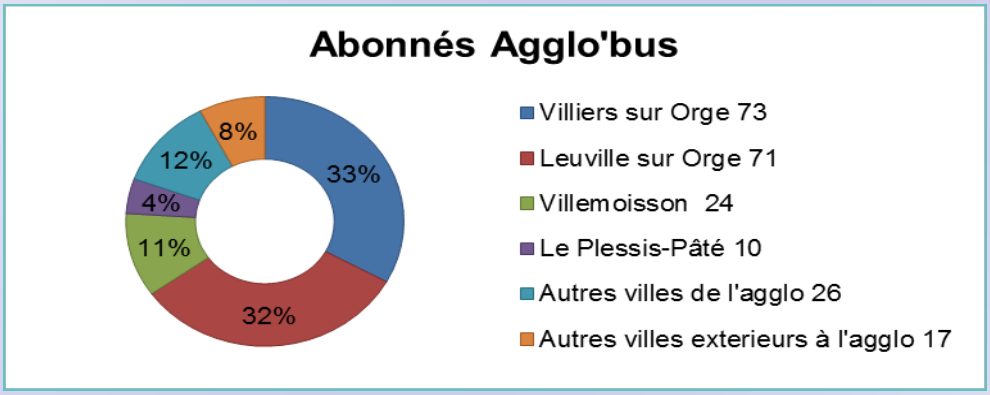

Le nombre d'utilisateurs à Villiers est donc en forte progression. A noter que 90% des courses déclenchées le sont depuis le Collège Blaise Pascal de Villemoisson-sur-Orge vers Villiers-sur-Orge.

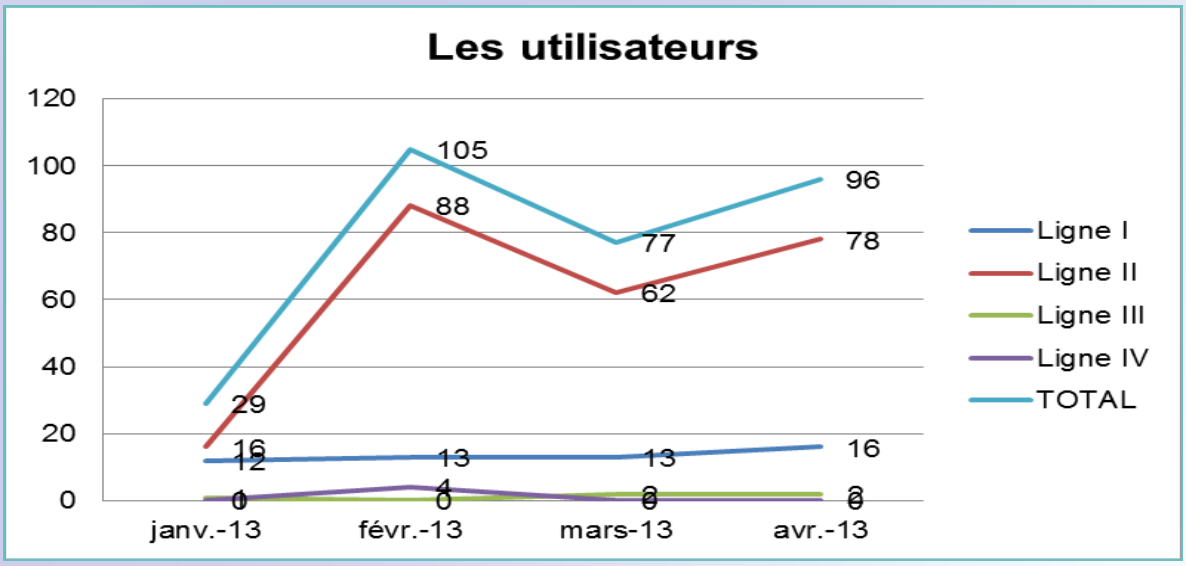

IMPORTANT :

MODIFICATION DU JOUR ET HORAIRES DE LA LIGNE 4 VERS LA VILLE DU BOIS

Après quelques mois d'utilisation, les modifications demandées par le Maire de Villiers ont été apportées concernant la ligne 4. En effet, le jour des courses (le jeudi) et le créneau horaire n'étaient pas satisfaisants (trop court).

Depuis le 26 avril, le jour des courses vers le centre commercial de la Ville du Bois est le **vendredi après-midi et les usagers auront désormais 2h30** sur place. D'autres modifications de ligne sont prévues en octobre. Nous vous informerons ultérieurement. N'hésitez pas à utiliser ce service. Plus il sera fréquenté, plus il aura de chance de devenir pérenne.

Pour tous renseignements : www.agglo-valdorge.fr et www.villiers-sur-orge.fr

RAPPEL MODE D'EMPLOI AGGLO BUS

Pour qui ? : ce service est ouvert à tous, et l'inscription est gratuite. Vous pouvez accéder à tous les parcours sur le territoire de l'agglo.

Comment s'inscrire ? : Pour réserver un trajet, il faut contacter la centrale téléphonique ou remplir le formulaire de réservation sur le site internet www.agglo-valdorge.fr au plus tard la veille de votre voyage et au plus tôt 3 semaines avant. Pour une course effectuée le lundi, la réservation doit être effectuée au plus tard le vendredi qui précède.

Centrale téléphonique : 0 800 39 00 03, du lundi au vendredi de 13h à 18h, sauf les jours fériés.
Formulaire à remplir sur internet : www.agglo-valdorge.fr 7j/7 – 24h/24

LES REALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION AU PROFIT DE LA COMMUNE

Depuis le début de l'année, la communauté d'agglomération a réalisé ou réalisera à la demande de la municipalité de Villiers de nombreux travaux d'ici la fin de 2013.

En cours ou à venir :

- Le tapis de la rue Jean Jaurès jusqu'à la rue de la Seigneurie est programmée avant la fin de l'année.
- Le changement du collecteur d'assainissement de la rue de la Seigneurie suivi de la réfection pleine largeur de la chaussée sur le linéaire de conduite remplacée.
- La réfection de la rue du Verger par la mise en place d'enrobé coulé à froid (ECF).
- Le changement des lampadaires de la rue Anne Frank, Clos du Verger et rue des Sources… et l'éclairage de l'entrée des jardins familiaux.
- L'étude sur l'implantation du très haut débit.
- Les travaux pour la création de la médiathèque au rez de jardin de l'espace de culture Colette.
- La réalisation du trottoir rue de la Division Leclerc (entre la rue Jean-Baptiste Huet et l'arrêt de bus « les Mollières » sur la RD 35.

Déjà réalisé :

- La création du transport à la demande avec la ligne 2 et la 4 modifiée récemment. (A)
- Le réaménagement et agrandissement de l'espace extérieur de la halle de skate. (B)
- La réfection de la rue de Verdun. (C)

- Le tapis de la rue Jean Jaurès entre la place de la Libération et la rue des Rios. (D)
- La réalisation de la voie douce de la route de chasse jusqu'au terrain de foot, (plateaux ralentisseurs et signalisation). (E)
- Travaux divers légers de voirie, (pièces d'enrobés sur chaussée et trottoirs, reprise des marquages au sol). (F)

PHOTOS DES REALISATIONS DE L'AGGLO

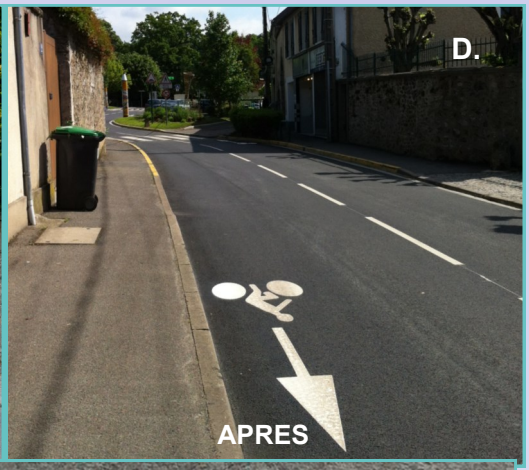

LES RYTHMES SCOLAIRES

Parmi les mesures du rapport sur la refondation de l'école, figure la réforme des rythmes scolaires. En clair, l'organisation entre le temps d'enseignement, dépendant de l'éducation nationale, et les activités péri scolaires (accueil des enfants le matin, pause du midi, cantine, accueil du soir et études) et extra scolaires (accueil du mercredi et durant les vacances), dépendant de la municipalité.

Le gouvernement a promulgué une loi réorganisant ces rythmes, loi applicable dès la rentrée de septembre 2013 ou par dérogation, à la rentrée 2014.

Pourquoi cette réforme ?
Le gouvernement fait le constat que les écoliers français ont moins de jours d'école comparativement aux pays de l'OCDE (144 jours en France contre 187 jours en moyenne) et qu'ils ont des journées de travail particulièrement longues.

Cette répartition du temps d'apprentissage est selon les auteurs du rapport et selon le gouvernement, « préjudiciable aux apprentissages » et « source de fatigue et de difficultés scolaires ».

D'où la mise en place de la réforme pour mieux étaler les enseignements sur la semaine.

En quoi consiste-t-elle ?
Cette réforme vise à étaler les enseignements non plus sur 4 journées (lundi, mardi, jeudi et vendredi) mais sur 9 demi-journées. Les enfants auront donc cours le mercredi ou le samedi matin.
Avec cette nouvelle organisation, les enfants auront 45 mn d'enseignement en moins (et en moyenne) par jour. Il faut noter que cette réforme concerne aussi bien l'école maternelle que l'école élémentaire.

Ces 45 minutes « libérées » sur le temps d'enseignement seront des activités périscolaires, c'est-à-dire des activités sous la responsabilité de la commune.

En effet, les communes ont le choix d'organiser librement et après concertation avec les différentes parties prenantes (écoles, parents d'élèves, associations) la semaine.

Différents scénarii sont alors envisageables :
- Allonger la pause méridienne de 45 minutes
- Commencer les cours 45 mn plus tard
- Terminer les enseignements 45 mn plus tôt
- Mixte de ces différentes solutions

L'organisation de ces 45 minutes est compliquée pour la commune qui doit proposer des activités périscolaires en coordination avec les associations. En effet, le gouvernement compte beaucoup sur le monde associatif pour proposer des activités lors du temps ainsi libéré.

Il faut remarquer que la loi n'oblige pas à avoir un temps périscolaire organisé selon les règles d'un accueil de loisirs. En effet, organiser un temps périscolaire comme un accueil de loisirs pourra donner droit à des subventions de la CAF mais contraint énormément le nombre d'animateurs pour encadrer les enfants ainsi que leurs formations.

Par contre, pour un accueil non organisé dans le cadre d'un accueil de loisirs, le nombre d'animateurs (ainsi que leur formation) est laissé à l'appréciation de la commune.

Pour être complet il faut signaler que cette réforme ne remet pas en cause l'étude du soir en élémentaire et garde le principe de soutien aux élèves en difficulté par les enseignants mais sous une forme différente. Ce soutien, maintenant appelé Activités Pédagogiques Complémentaires ouvrira un champ plus large d'activités.

L'application de la réforme à Villiers-sur-Orge

A Villiers-sur-Orge, comme dans la très grande majorité des communes de France, le conseil municipal a décidé de reporter cette réforme à la rentrée 2014 afin de préparer au mieux cette réorganisation.

De plus, après une concertation des deux conseils d'école, il a été décidé que la journée supplémentaire aurait lieu le mercredi matin (à partir de septembre 2014).

Durant ce laps de temps, la commune doit monter un projet expliquant comment elle va organiser ce temps d'accueil et d'activités, notamment en collaboration avec le monde associatif.

Les conseils d'école ont également réfléchi au positionnement de ces 45 minutes sur la journée des enfants. Il ressort une orientation vers l'allongement de la pause du midi dans la mesure où les enfants se verront proposer des activités intéressantes.

Des consultations sont donc actuellement en cours pour trouver des intervenants du monde associatif qui pourraient proposer des activités culturelles, sportives … sur ce temps du midi.

Quel coût pour la commune ?
Cette réforme aura un coût non négligeable pour la commune. En effet, il reviendra à la charge de la collectivité de payer les intervenants pour 45 minutes par jour et cela pendant 36 semaines.

Le surcoût pour la commune est évalué à environ 45 000 euros. Qui va payer ?

LES PETITS VILLIERAINS

LE MULTI ACCUEIL

CARNAVAL

Le 23 mars dernier, a eu lieu le carnaval auquel le multi accueil a joyeusement participé avec le char « gourmandise ». Un moment convivial que professionnelles, parents et enfants ont partagé tous ensemble.

POTAGER

Nos petits jardiniers ont, entre 2 averses, réinvesti notre potager ; plantes aromatiques, fraises, carottes….sont en terre. Nous attendons maintenant patiemment le soleil pour voir nos plantations pousser, les récolter et aussi les déguster !

Grâce à l'Agglomération du Val d'Orge, nous sommes équipés d'un composteur… un bon engrais pour de belles plantations en prévision !

PASSERELLES

Un projet qui permet à nos « grands » de la crèche de visiter et se familiariser avec les établissements qu'ils fréquenteront l'année prochaine.

En effet, les projets passerelles avec l'école maternelle ainsi que l'accueil de loisirs sont programmés pour juin et juillet.

INTERVENANTE MUSICALE

Marlène, notre intervenante musicale, a dû quitter le multi accueil… laissant place à Jenna, violoniste de formation, qui a pu faire découvrir ce nouvel instrument aux enfants.

Une approche musicale et pédagogique tout en douceur, pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

VACANCES ESTIVALES

Nous vous rappelons que le multi accueil sera fermé du vendredi 26 juillet (17h) au mardi 27 août (8h).

L'ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES DE PÂQUES / CARNAVAL

Le Carnaval est l'un des temps fort de l'année pour les Villiérains, c'est pourquoi l'accueil de loisirs s'est pleinement investi et mobilisé pour cet événement.

Chants, chorégraphies, costumes et bien sûr monsieur Carnaval ont été réalisés durant les vacances d'hiver avec la participation enthousiaste et gourmande des enfants.

VACANCES DE PRINTEMPS

Des vacances sur le thème des super-héros pour les maternels et sur l'émission « vendredi tout est permis » pour les élémentaires.

Plusieurs sorties ont eu lieu : au parc d'attraction Woupi, à la mer de sable et à la piscine.

MERCREDIS

Plusieurs rencontres avec d'autres centres ont eu lieu. Nos petits Villiérains ont offert une représentation théâtrale aux enfants de Longpont-sur-Orge et de Montlhéry, avant de prendre un goûter en plein air très convivial.

Coté élémentaire, deux rencontres footballistiques ont été organisées contre Sainte Geneviève des bois et Montlhéry, avant la grande finale le 12 juin !

Toujours sur le thème du sport, une sortie au stade de France a enchanté les enfants.

A VENIR

La fête de fin d'année de l'accueil de loisirs aura lieu le mercredi 26 juin, sous formes d'olympiades pour clôturer le thème du sport.

Cet été un séjour pour les élémentaires aura lieu du 5 au 9 août à la base de loisirs de Buthiers. Piscine, accro-branche, mini-golf sont au programme et il reste quelques places alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants.

LES JEUNES VILLIERAINS

SAC ADOS 2013

Cette année encore, la municipalité a obtenu 8 Sac Ados du Conseil Général pour que les jeunes puissent partir en vacances après présentation de leurs projets.

Pour rappel, l'opération sac Ados permet aux jeunes, après remise et validation de leur projet de vacances, de bénéficier Des "packs Sac ados 91" composé :

- d'un sac à dos ou sac de sport,
- de valeurs (110 € en chèques vacances, 40 € en chèques alimentaires, 10 € en chèques lire...),
- d'une carte d'assistance rapatriement nominative,
- d'une carte d'assurance responsabilité civile (pour les majeurs célibataires et sans enfants)
- d'un kit vacances (ticket téléphone France, éthylotests, trousse de secours, lampes torche, préservatifs…). Ces éléments permettent à chaque jeune s'engageant dans la démarche, de bénéficier d'une aide adéquate et des éléments garantissant un départ en toute sécurité.

Le Jury s'est réuni le 26 juin en salle du conseil, où les jeunes sont venus exposer leur projet.

REMERCIEMENTS AUX BENEVOLES

La municipalité, rejoint par l'équipe de l'Espace Jeunes remercient les 3 personnes bénévoles qui mettent leur compétence, leur patience et leur temps au profit des jeunes dans le cadre du soutien scolaire.

Un grand merci à eux.

COMMUNICATION COV

Aujourd'hui, la municipalité s'est engagée à développer le sport au sein de notre commune avec une vision à moyen et long terme.

C'est pourquoi, la municipalité s'est employée à appuyer le COV comme correspondant privilégié des associations sportives présentes à Villiers sur Orge, en facilitant l'attribution de créneaux horaires et d'une subvention beaucoup plus élevée qu'aux associations indépendantes.

Pour asseoir son développement et son fonctionnement, le COV sollicite la mairie pour une subvention annuelle d'un montant de 37 000€ chaque année. Compte tenu du nombre important d'adhérents, le COV obtient également une subvention supplémentaire du département.

Soucieuse de l'utilisation des fonds remis aux différentes associations, la municipalité a observé que plus de 10 000€ étaient disponibles en trésorerie par le COV et a décidé d'utiliser ce supplément de trésorerie en les investissant à la réfection des vestiaires du football ou à l'aménagement de l'éclairage des terrains de tennis et du boulodrome, selon leur choix.

Afin de poursuivre l'amélioration des équipements sportifs, la mairie répond aux sections en réalisant chaque année des travaux mais en maitrisant le budget global de la commune. Notre commune ne dispose pas de moyens financiers suffisants permettant de répondre à toutes les attentes des sportifs sur des nouveaux équipements, mais nous souhaitons engager une étude globale pour préparer le prochain projet de Villiers sur Orge.

Notre engagement est de promouvoir le Sport et de soutenir les manifestations sportives au travers d'évènements comme la journée des arts martiaux et bien d'autres à lancer.

JOURNEE DES ARTS MARTIAUX

Organisée par la Mairie, soutenue par le COV et Loisirs & Culture, mis en scène par les différentes sections, la journée des arts martiaux a répondu aux attentes des spectateurs venus découvrir tous les arts martiaux enseignés à Villiers-sur-Orge.

L'objectif était de convier parents et amis, à voir les exploits des petits et des grands dans des disciplines comme la Boxe, le Judo, le Karaté, le Self-Défense et le Taï-Chi-Chuan.

Des démonstrations étaient commentées par chaque responsable de sections, sur les techniques utilisées afin de faire découvrir aux néophytes les techniques de combats.
Après leurs exploits, les enfants ont profité d'un gouter géant apporté par les parents. Tous les participants ont reçu une médaille pour les récompenser du travail réalisé ce samedi mais aussi durant toute l'année.

Un grand merci à tous ceux ayant participé à la mise en œuvre, particulièrement à Thomas, Alain, Aurélie, François et Yveline pour leur participation active au sein de leur section respective. Merci à Claude Utard de la mairie et Anne-Marie Deneubourg adjoint au maire pour leur participation active durant cette journée.

Rendez-vous l'année prochaine, pour la deuxième édition !!!

TROTTOIR DIVISION LECLERC

Suite à la mise en place du nouvel itinéraire de la ligne de bus DM 6A depuis le mois de septembre, les habitants de Villiers ont pris leurs nouvelles habitudes.

Autant l'arrêt de « Brinvilliers » bénéficie de la circulation douce mise en place par l'agglo et le Conseil Régional, autant l'arrêt de bus « Les Mollières » situé sur le RD 35 ne bénéficie pas d'aménagement correct pour la circulation des nombreux utilisateurs en toute sécurité.

Conscients des désagréments, et du danger, la municipalité a demandé à la communauté d'agglomération d'engager des travaux pour réaliser un trottoir conforme aux normes Personnes à Mobilité Réduites (PMR). Ce trottoir partira de la rue de l'Europe, pour s'achever à l'arrêt de bus « Les Mollières ». Cette partie de trottoir sera prochainement éclairée, les réseaux électriques et France Télécom seront enfouis grâce, en partie, à la subvention du SMOYS (Syndicat Mixte Orge Yvette Seine).

Cet aménagement ne se fait pas aussi rapidement que ce que l'on souhaiterait, car des obstacles administratifs restent à franchir.

VOUS AVEZ DIT CIRCULATIONS DOUCES!

Après l'étude de plusieurs scénarii, le tracé a été choisi et vous pouvez maintenant repérer le cheminement de cette voie douce par la présence de silhouettes de vélo au sol.

Elle débute à la piste cyclable de la route de chasse, passe par le chemin des sables, puis la rue Albert Fouilleret, la voie St Marc, la rue Emile Fontaine, se prolonge rue Jean Jaurès, descend la rue des Rios et la voie des Prés pour relier le parc de l'Orge.

Les carrefours ont été pourvus de plateaux ralentisseurs en enrobé rouge pour réduire la vitesse des automobiles pour la sécurité des cyclistes et en même temps celle des enfants aux abords des écoles. Tout le long de celle-ci, la vitesse est limitée à 30 km/h.

LA VITESSE SERA LIMITEE A 50 KM/H SUR LA COMMUNE.

RESIDENCE DE LA SEIGNEURIE

C'est le 28 mai dernier que l'appartement « témoin » a été présentée à l'amicale des locataires de la Seigneurie.

Dans ce logement sont présents les modèles de carrelage de salle de bain ainsi que les divers revêtements de sol. Les locataires pourront ainsi choisir la couleur de leur carrelage de salle de bain ainsi que celle du sol. En attendant la réalisation d'un hall « témoin, des vues d'artiste présentent le projet (voir page de garde).

NETTOYAGE DE PRINTEMPS ET FLEURISSEMENT DE LA VILLE

Vous l'aurez noté en ce début d'année, et malgré le temps peu clément la ville continue les **travaux d'embellissement** des quartiers :

- création de massifs de fleurs rue de l'Europe, rue de la Seigneurie, création d'une jardinière d'hortensias rue Pasteur.
- une zone verte, plantée de couvre-sols entre la rue de l'Europe et le Clos de Brinvilliers a été aménagée : elle offrira aux habitants de ces deux lotissements une vue plus agréable.
- une partie du parc de la mairie, longtemps laissée à l'abandon est nettoyée et sera réaménagée. (E)

Côté rénovation :

- la maison du square Simon a repris de belles couleurs. (A)
- les transformateurs électriques de la ville ou les armoires de France Télécom, souvent la cible des graffitis, sont repeints un à un. (B)
- le mur tagué le long des tennis et du terrain de boules a été refait, le chalet du tennis repeint rendant ce lieu plus attractif aux sportifs. (C)
- la grille du parc des aviateurs, restée en l'état depuis longtemps, peinte. (D)

Bien entendu, outre l'entretien régulier de notre patrimoine municipal, notre volonté est toujours d'apporter régulièrement d'autres améliorations tout en veillant au respect du budget de la ville.

NB : Tags

Nous rappelons que la municipalité nettoie de façon régulière les tags sur les bâtiments publics. **Elle a étendu gratuitement ce service aux particuliers** qui en font la demande pour leurs murs. **N'hésitez donc pas à contacter les services techniques de la mairie.**

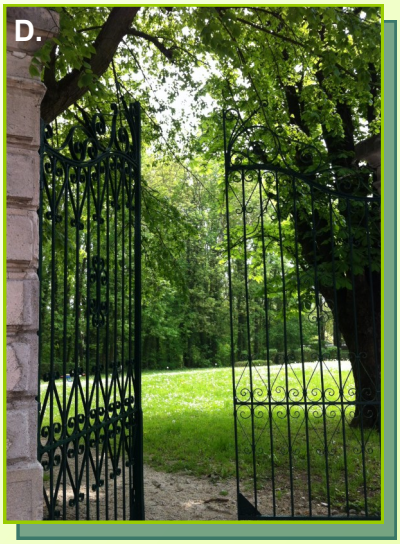

NOS AMIS LES CHIENS

La municipalité installera prochainement des poubelles dédiées aux déjections canines près des parcs et espaces verts de la ville, et remercie les propriétaires d'effectuer ce petit geste au quotidien.

Ensemble, respectons notre environnement

CLOS DE BRINVILLIERS : INAUGURATION DE LA 2EME TRANCHE

Le 23 mai vers 19h, malgré une météo perturbée, les futurs propriétaires de la deuxième tranche du Clos de Brinvilliers sont venus nombreux pour visiter leur nouveau cadre de vie.

Après l'inauguration de ces 71 logements, présidée par Mme le Maire, en présence des élus de la ville, de Marianne Duranton, conseillère générale, et des représentants de Nexity, les nouveaux habitants de ce quartier ont pu échanger autour du verre de l'amitié. Les premiers habitants sont arrivés dès la première semaine de juin.

Bienvenue à tous et souhaitons leur un bon emménagement sous le soleil.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin de poursuivre les intérêts locaux d'aménagement du territoire Villiérain, et clarifier certains points imprécis du règlement lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme, la commune engage une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme adopté en juillet 2007.

Les modifications portent principalement sur :

- l'intégration des évolutions juridiques au plan national.
- l'ajustement et la clarification de points techniques du règlement d'urbanisme : définition de pente de toit, clôtures, …
- la pertinence des projets communaux : une orientation d'aménagement a été ajoutée afin de permettre la création d'une maison médicale en centre ville. L'affectation de l'emplacement réservé à la création d'un foyer de personnes âgées est modifié pour des locaux destinés à l'enfance/petite enfance.
- En ce qui concerne le projet d'extension de la zone d'activité de la Pointe à l'Abbé, le règlement de la zone a été changée afin de permettre l'implantation des commerces.

Selon la procédure, ce projet de modification a été présenté aux élus en commission urbanisme fin janvier, moment où chacun des élus a pu exprimer son point de vue ainsi qu'en conseil municipal le 5 février, conseil au cours duquel cette procédure de modification a été adoptée à l'unanimité.

Tel qu'annoncé sur l'affichage municipal, une enquête publique est menée du 3 juin au 5 juillet 2013. L'ensemble de ces dispositions est décrit dans les documents d'avis d'enquête publique ainsi que sur les panneaux d'information placés dans le hall de la mairie. Ces documents sont consultables sur le site de la ville.

UN JOUR, UNE HISTOIRE...

CEREMONIES

LES COMMÉMORATIONS DU 19 MARS ET DU 8 MAI À VILLIERS

19 MARS

8 MAI - Les enfants du CME

CARNET ETAT-CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI

Le 4 janvier 2013 Christel REDING et Lounis KESKES ; le 27 avril Chloé BOURDEAU et Franck ODERMATT ; le 11 mai Lénaïc LEGAULT et Ludovic de LIMA.

ILS SONT ARRIVÉS

Erratum sur l'année 2012 : le 12 août Roxane FERELLA ; le 24 septembre Edouard CHEVREUIL et le 11 décembre Léa LORENZATO.

Le 16 janvier 2013 Damien TCHINGUE NGUEMBOU ; le 22 janvier Youna BEGHIN ; le 17 février Colin BERTHY ; le 2 mars Justine LAVERGNE ; le 10 mars Yasser BARAKAT ; le 13 mars Ilyes CHEMINI ; le 15 mars Kenan DANIEL ; le 1er avril Timéo RAISONFITTE ;le 2 avril Benjamin DUBOIS ; le 8 avril Milo LAZZARA; le 15 avril Maël CAZOTTES ; le 5 mai Maëlis ROSSO LETHÉROUIN ; le 6 mai Milo OUDET ; le 8 mai Zoé MATIAS ; le 20 mai Maxime COIGNARD ; le 28 mai Kylie DA GIOZ.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

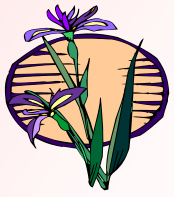

Le 9 janvier 2013 Donzilia XAVIER RAMOS épouse BLONDEAU (49 ans) ; le 14 janvier Roger VALLET (84 ans) ; le 8 mars Jeanne PARPINELLI épouse BERRIER (77 ans) ; le 26 mars Lino FIGONI (80 ans) ; le 8 avril Danielle DAVEAU (66 ans) ; le 9 mai Daniel FOULATIER (73 ans) ; le 28 mai Maria-Christina BROEKHOF veuve LE CHEUALIER (94 ans).

CARNAVAL DE LA GOURMANDISE : SAMEDI 23 MARS 2013

Cette année encore, la municipalité de Villiers-sur-Orge, sous la houlette d'Anne-Marie Deneubourg Maire adjoint en charge de la culture, assistée de Catherine Savoye et de Dominique Pheulpin, a organisé le samedi 23 mars 2013 le carnaval de la gourmandise.

Même le soleil, absent depuis si longtemps, a tenu à accompagner les très nombreux participants et participantes du carnaval, ce qui a contribué à la réussite de cette journée.
Les rues étaient envahies de bonbons multicolores sous toutes les formes. La bonne humeur régnait partout, la joie était sur tous les visages.

Au menu, déguisements en tous genres : fraises tagadas, Monsieur Haribo, sucres d'orges, cuisiniers confirmés ou en herbe, pot de Nutella, sucettes géantes, pierrots gourmands, et au milieu de toutes ces délicieuses gourmandises, trônait majestueux Monsieur carnaval, en gentil pizzaiolo.
La musique résonnait partout dans Villiers : la fanfare, les djembés, la musique de l'espace jeunes, Trésor toujours aux manettes.
Le long cortège coloré, riant, empli de bonne humeur, noyé sous une pluie de bonbons et de confettis s'est déplacé lentement jusqu'au stade ou Monsieur carnaval a été brûlé comme le veut la tradition.

Ensuite direction la salle Colette, où les enfants, sous la direction de l'accueil de loisirs avaient préparé des danses et chansons pour le plus grand plaisir du public qui reprenait en cœur ces chansons : une belle réussite !

Puis le temps des récompenses est arrivé ; un porte clé « gourmand » a été offert à chaque structure, afin de garder un beau souvenir de cette journée. Un délicieux goûter, offert par le comité des fêtes a clos cette après-midi inoubliable pour tous les participants, dont les yeux pétillaient encore de joie. Les mamans avaient également préparé de savoureux gâteaux.

Ne pas oublier les mercis :
Merci aux gérants du petit casino ainsi qu'à Mme Mallet, pharmacienne qui ont offert des bonbons. Merci encore à tous, aux « joyeuses godasses », aux bénévoles, aux maquilleuses d'un jour, aux associations, aux structures, et à tous les anonymes sans qui cette journée ne serait rien. Un dernier merci à Danièle Delaporte, dont la disponibilité, la gentillesse et les milles idées à la minute sont toujours indispensables.

Les œuvres :
L'atelier des tout-petits et ses pierrots gourmands
Le multi accueil et ses poussettes gourmandes
Accueil de loisirs : un piaggio à croquer
Valérie : Monsieur Haribo et ses bonbons
L'Espace jeunes et son camion à musique
Les Poneys gourmands de M. Andrieu.
L'AAPEVV et ses friandises
Monsieur Carnaval réalisé par l'accueil de loisirs

Nous ne pouvons pas terminer sans vous dire et redire un grand BRAVO à tous et à toutes pour votre participation et mobilisation. Rendez-vous l'année prochaine.

TOUT PETITS
MULTI
ACCUEIL
Accueil de Loisirs
Le petit PRINCE

SALON DU LIVRE

Le salon du livre s'est tenu durant le week-end des 23 et 24 février 2013 à l'espace de culture Colette.

Une quarantaine d'auteurs de livres et de bandes dessinées étaient au rendez-vous pour dédicacer leurs ouvrages et partager, le temps d'une discussion, leur passion.

Une magnifique exposition, prêtée par la bibliothèque départementale de l'Essonne, dont le thème était « les mots de la gourmandise », a égayé les allées ; les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir les origines et significations d'expressions courantes autour de la nourriture. « Un exemple parmi d'autres : que signifie marcher sur des œufs ? : C'est avoir une démarche hésitante, comme si on devait se déplacer sur des œufs, un véritable exploit, essayez ! »

A partir de 15 h, samedi et dimanche, Jean-Luc Pion, talentueux illustrateur à l'imagination illimitée, a proposé « un jeu devinette ». Petits et grands ont joué le jeu et se sont amusés. Un trait, deux traits, encore un autre trait et ainsi apparaît un dauphin, un lapin, un chat… les réponses fusaient. Chaque gagnant est reparti fièrement avec le dessin pour lequel il a donné la bonne réponse.

Un délicieux goûter a clos ces deux après-midi ludiques et culturelles. A l'année prochaine !

EXPOSITION ART ET CULTURE

Malgré un temps maussade, les visiteurs ont tenu à faire un détour culturel par l'exposition Art et Culture qui s'est tenue le samedi 17 et dimanche 18 mai 2013 à l'Espace de culture Colette.

De nombreux et fidèles exposants, peintres, photographes, sculpteurs, peintres sur porcelaine…, sans oublier les artistes de loisirs et culture avaient répondu présents afin de faire découvrir leurs œuvres aux visiteurs.

A signaler cette année que l'affiche de l'exposition a été réalisée à partir d'une très belle toile d'une Villiéraine Sylviane Emery.

Un week-end sympathique qui aurait mérité un soleil rayonnant à l'image de la chaleur communicative des exposants.

FETE MEDIEVALE

Pour le temps d'un week-end, Villiers a vécu au XIIIème siècle à l'époque du Moyen Age sous le règne de Saint Louis entre 1230 et 1265.

Un petit groupe de personnes passionnées de cette époque moyenâgeuse s'est installé sur le parvis de l'Espace de culture Colette.

L'association la « Cité d'Antan », a reconstitué un campement médiéval avec ses artisans, haubergier, heaumier, brodeuse, cordouanier-maroquinier, oyers-cuisinier, menuisier, vannier et chirurgien et a pu faire partager leur savoir et leur passion aux visiteurs venus nombreux malgré le temps maussade.

Tous étaient vêtus de costumes d'époque et ont vécu deux jours comme au Moyen Age. Ils ont préparé leurs repas au feu de bois et se sont assoupis sous leurs tentes poivrières. Leurs couchettes n'étaient qu'une humble paillasse.
A la nuit tombante « le prévôt » agent de police (du seigneur ou du roi) était en charge de surveiller le campement ainsi que le feu.

Dans la nuit de samedi à dimanche de violents orages n'ont pas facilité leur sommeil. Mais malgré tout, ils ont tous gardé leur joie et leur bonne humeur.

Maud Meulargé et Nicole Rousseau de Loisirs & Culture ont rejoint leur groupe pour exposer des poteries médiévales de leur création.

Les artisans moyenâgeux, ont chaudement félicité nos deux contemporaines, pour leurs œuvres.
La commune remercie également le Comité des fêtes qui s'est mis dans le thème grâce aux décors du diner et au magicien.

Le week-end du 15 et 16 juin a été riche en événements : spectacle des CM1-CM2, soirée Nouvelle'R et gala de danse de Loisirs et Culture, spectacles qui représentent le travail de toute une année. Nous ne manquerons pas de les présenter dans le prochain bulletin.

UNE JOURNEE EN BAIE DE SOMME

VISITE ORGANISEE PAR LA CCAS POUR LES SENIORS

Après un trajet « embouteillé » pour nous rendre en baie de Somme, nous avons pu déjeuner à Saint-Valéry-sur-Somme dans un charmant restaurant avec une vue panoramique sur la baie.

En attendant le départ pour embarquer sur le bateau nous avons découvert la ville au fil des rues, avant de nous rendre au port de Saint-Valéry, pour une promenade en baie de Somme.

La découverte de ce lieu est très étonnante de part son architecture et ses jardins impressionnants.
C'est à bord du « Commandant Charcot » que nous avons découvert la baie de Somme côté mer. Nous avons tous profité d'un grand bol d'air iodé pour nous requinquer sous un ciel qui est passé du gris au bleu et avec une température relativement agréable. Plusieurs participants dont Mme Le Maire ont pris la barre.

Retour sur la terre ferme pour prendre le chemin de fer de la baie de Somme direction le Crotoy…
Le circuit en train vapeur s'intègre parfaitement à la diversité des paysages, de la faune et de la flore.

LE COMITE DES FETES

C'est : concours de belote, Villiers en fêtes, le vide grenier, la chasse aux œufs, la fête des vendanges, halloween, le téléthon, l'arbre de Noël, la fête des associations etc.....
Ce début d'année a été marqué par un concours de belote réunissant plus de 40 personnes pour une soirée agréable où chacun est reparti avec son petit cadeau. Il y a eu également le vide grenier toujours un grand succès et la chasse aux œufs pour les enfants où c'est toujours avec un immense plaisir que nous jetons des chocolats dans le parc et où nous voyons leurs yeux briller.
Nous avons eu également notre assemblée générale. Mais comme chaque année, seule une petite poignée d'habitués étaient présents.

Voici les prochaines manifestations du comité des fêtes :
- Le 19 octobre la fête des vendanges
- Le 2 novembre Halloween
- Le 7 décembre grand loto du téléthon
- Le 14 décembre arbre de Noël

Vous êtes dynamique, vous souhaitez donner du temps pour votre ville, vous souhaitez intégrer une équipe toujours de bonne humeur, alors plus d'hésitation, votre place est avec l'équipe de bénévoles que nous sommes. Pour ma part, je remercie toutes les personnes qui tout au long de l'année nous aident.

VILLIERS EN FÊTE 2013

Environ 200 enfants et leurs parents ont défilés dans les rues de Villiers accompagnés par les percussionnistes. A 23 h un magnifique feu d 'artifice est venu clôturer cette journée de vendredi. Samedi fut une soirée sous le signe de l'amusement avec Yann notre magicien et Claude notre dj. Dommage que peu de personnes soit venu partager avec nous ce moment.

C. BOUETARD - Présidente du Comité des Fêtes

AL ANDALOUS

L'association Al Andalous a terminé la saison le 30 juin dernier sous le signe des paillettes, du chant et de la danse, avec son 5ème Café-Théâtre «Entre Orient et Occident».

Pour notre plus grand plaisir, plus de 35 artistes nous ont emporté dans le monde des Mille et Une Nuits, mais également aux pays des Celtes avec Eric à la guitare ainsi qu'en Afrique de l'Ouest avec Quentin et son groupe Djembefolas.

Le groupe de Florence, Loisirs et Culture, était de la fête et nous a présenté des chorégraphies au rythme endiablé dans le registre Modern jazz et Aérobic.

Entre chaque scène, le public très en forme et très chaleureux, a enflammé la piste de danse au son du djembé et des musiques généralistes.

Pour démarrer la rentrée dans la bonne humeur, nous organisons le 22 septembre de 10h à 19h à la salle des Fêtes René Vedel, une bourse aux vêtements (type brocante), accessoires, adultes, enfants et puériculture.
Un excellent moyen de remplir votre armoire à petits prix !
Entrée libre visiteurs. Participation exposant, particulier uniquement, sur réservation.

L'année 2012/2013 sera très dynamique.
Stages de danse orientale tous les premiers samedis du mois, stages de chant, de djembé, self défense, bollywood..., et bien sûr nos rendez-vous festifs et conviviaux aux soirées Café-Théâtre et Café au Féminin.

Réservation, information : contact mail : le.cafe.des.do@sfr.fr - contact tél. : 06 73 92 13 75

Retrouvez-nous également au forum des associations de Villiers-sur-Orge, au Gymnase Marc Sé-né, le 9 septembre prochain.

DANSES COCKTAIL

Association de DANSES de COUPLES à Villiers-sur-Orge

ROCK
Ouvert depuis la rentrée de septembre 2012, l'association dispense des cours DE ROCK à la salle Colette, 10 rue des Rios à Villiers, **tous les mardis** soirs de 19h à 22h30 : **débutants-intermédiaires-avancés.**

SALSA
Mais aussi :
Pour la prochaine rentrée sept 2013 des cours de salsa et tango argentin.
Les mercredis - 21h salle MEDARD (sous la salle des fêtes)

TANGO ARGENTIN
Les mercredis - 19h30 salle MEDARD (sous la salle des fêtes)
Les cours sont accompagnés de pratiques ouvertes à tous, ainsi que des stages d'initiation à d'autres danses de couples.

Les stages ont lieu les week-end dans la SALLE DES FETES de Villiers-sur-Orge, de 14h à 18h.
L'après midi commence par un stage, suivi d'une pratique dirigée par un professeur.
Thé, café et gâteaux maison sont au menu, pour un maximum de convivialité, tous les niveaux sont au programme, de l'initiation au cours avancé.

Les prochaines dates pour la rentrée scolaire sont :
Les Dimanches : 29 sept.2013 / 20 oct. 2013 / 17 nov. 2013 / 15 déc. 2013. Les thèmes ne sont pas encore définis.

Vous trouverez tous les renseignements, actualités, photos, vidéos, horaires, tableaux tarifaires etc., sur : www.dansescocktail.com
Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au : 06.74.63.79.14 (Marie-Claude) ou 06.75.53.50.75 (Christian) - Mail : dansescocktail@aliceadsl.fr

ESPACE LIAISON ART ET CULTURE (ELAC)

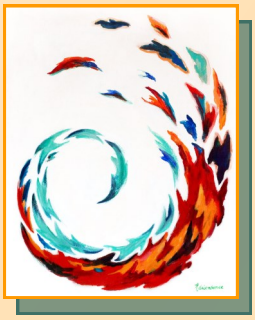

Cours de dessin et couleur par H.Adriensence, artiste peintre professionnelle. Soit 25 cours par an pour adulte et adolescents.

L'atelier s'adresse aux artistes débutants ou confirmés, aux personnes qui ne savent pas du tout dessiner, "qui pensent n'avoir aucun talent et croient qu'elles ne seront jamais capables d'apprendre à dessiner".

Parmi les adolescents, plusieurs ont intégré avec succès diverses écoles d'art.
Horaires à la carte dans son Atelier (près de la Mairie) **le lundi après-midi, le mardi soir, et le samedi matin** (30, rue Louise Michel à Villiers-sur-Orge).

Visite possible de l'Atelier sur rendez-vous. Tél. : **01 69 51 00 54** ou **06 83 11 51 41**
Site : www.henriette-adriensence.com **/** Mail : h.adriensence@orange.fr

H. Adriensence

LE CLUB DE L'AMITIE

Il nous faut malheureusement déplorer le décès de notre ami Lino Figoni, survenu le 26 mars, jour du traditionnel repas des Anciens auquel il devait participer. Lino repose désormais aux côtés de son épouse au cimetière du village italien dont il était originaire.

Après notre excursion dans le nord de la France, avec 50 inscrits, et celle prévue le 11 juin dans le Loiret, nous préparons déjà les animations de la rentrée.

Ainsi, nous vous proposons une sortie à la Comédie des Champs Élysées, le dimanche 13 octobre, pour assister à une représentation de *Ensemble et séparément*, une pièce de Françoise Dorin, interprétée par Marthe Villalonga et Jean Piat.

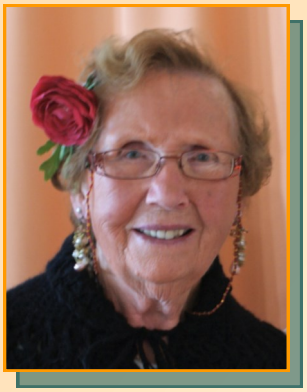

Tarif incluant le transport en autocar : 45 € pour les adhérents et 50 € pour les autres participants. Inscriptions jusqu'au 6 septembre au 01 69 51 48 28 (cf. site de la mairie).

Au moment d'envoyer cet article, nous apprenons avec grande tristesse la disparition, dans sa 95ème année, de notre amie Marie-Christine Le Cheualier, une personnalité très attachante de notre club. Décédée le 28 mai, elle a été inhumée à Villiers-sur-Orge le 3 juin.

LOISIRS ET CULTURE

La vie associative à Villiers a toujours été intense. L'arrivée de nouveaux habitants tendra à son accroissement.

Si nous ne pouvons que nous féliciter de la diversité des activités déjà proposées aux Villiérains, de nouvelles demandes ne sont pas exclues.

Le bénévolat devra alors être renforcé ! Peut-être trouverons-nous, au sein de la nouvelle population, de nouveaux bénévoles ? Nous les accueillerons avec plaisir !

Au-delà de la gestion du conservatoire, des ateliers et autres cours, nous essayons de proposer des divertissements attrayants. Tel le spectacle musical du 14 avril, « Autour de l'imaginaire » dont nous avons pu constater le succès. Spectacle inédit, création originale, alliant danse et projection cinématographique autour de la pianiste Diane THEET. Prestation fort appréciée. Félicitations aux artistes et techniciens ayant permis cette réalisation. A contrario, les concerts de chorale et des professeurs ne semblent plus faire recette (c'est un euphémisme !).

En juin, les traditionnelles présentations de fin d'année permettent d'apprécier le travail de tous les élèves. Présenté le 16 juin à l'espace Colette, indispensable salle de spectacles, le gala de danse devient un vrai spectacle chorégraphique. Où est le temps des représentations au gymnase…

Les pièces théâtrales des 22, 23 et 30 juin sont l'occasion pour nos acteurs amateurs d'exprimer leur talent. Pour la première fois cette année notre troupe jouera à l'extérieur (le 29 juin à Massy).

A la rentrée, nous proposerons un cours de Zumba enfants, fruit du succès du cours adultes.

Bonnes vacances à tous, avec un peu de soleil !

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS ANTENNE DE VILLIERS

Le 25 mai était organisée pour la première fois une « Journée de la solidarité » à Villiers regroupant plusieurs associations venant présenter leurs réalisations sur le plan de l'action humanitaire, principalement à l'international : Artisans du Monde, Amis du Cameroun, Cimade, Secours Catholique, Solidarité France-Asie, Sonmtouda Burkina-Faso, ainsi que le Syndicat de l'Orge (coopération décentralisée).

L'exposition « Les aventures de Goutedo » du Syndicat de l'Orge présentait une suite de tableaux expliquant la nécessité du respect des règles d'assainissement.

La conférence débat avait pour sujet « l'accès à l'eau » :

- Jean-Marc BOUCHY, directeur du Syndicat de l'Orge (SIVOA) a présenté l'action de coopération décentralisée au Niger de cet organisme public. Action s'inscrivant dans le long terme sur la création de puits et de forages, sur l'assainissement et sur la récupération de terres semi désertiques.
- Camille GUERIN, chargé de mission au Secours Populaire a exposé les actions de l'association à Haïti. Travail fort différent, puisque dû à l'urgence suite au séisme, mais qui se prolonge dans le temps.
- Luc SEDARD, de la maison du Monde d'Evry a remplacé Jacques PICARD, empêché. Il nous a parlé des problèmes de l'eau en Palestine et de ses causes politiques.

La qualité des interventions et des échanges avec la salle était excellente, expliquant bien la diversité des causes et solutions à trouver pour assurer une juste alimentation en eau des populations.

NOUVELLES DE L'AFE-VIE/CLCV

L'association nationale « consommation, logement et cadre de vie » organise du 20 juin au 20 juillet une grande enquête sur les prix des fruits en hypermarchés, superettes et au marché : les pêches jaunes et blanches, les abricots et les melons. Des cercles de dégustation peuvent être organisés. L'association locale de Villiers-sur-Orge et la CLCV Val d'Orge s'y associent.
Des bonnes volontés seront les bienvenues : contact par tél/fax 01.69.46.11.46 ou par courriel : valdorge@clcv.org

L'AFE-VIE sera présente à la fête des associations au gymnase le dimanche 8 septembre 2013.

La CLCV val d'orge sera présente à l'esplanade du donjon à Ste Geneviève des bois les samedi 7 et dimanche 8 septembre 2013.

Venez nombreux vous informer et nous parler des problèmes de consommation, logement, cadre de vie dont vous voulez débattre.

<u>Notez les prochaines manifestations de l'automne</u> :
Le dimanche 24 novembre à l'espace Colette, notre célèbre bourse aux jouets et aux livres qui se perpétue de génération en génération. Un stand tenu par un ado de 16 ans, il y a 40 ans (à la salle des fêtes) a pu être tenu par ses enfants, il y a environ 20 ans et maintenant par ses petits-enfants. Les inscriptions se feront le jeudi 21 et le vendredi 22. On en reparlera à la rentrée.

Le samedi 30 novembre, à partir de 10h à la salle des fêtes, notre 42ème assemblée générale annuelle. Il faut envisager un renouvellement des membres. Des jeunes familles avec enfants seront les bienvenues, les autres aussi. Cette année, l'A.G. a lieu en journée, un samedi, pour avoir un horizon plus large. L'A.G. sera suivie d'un déjeuner convivial sur place.

Consultez notre blog : clcv-valdorge

NOUVELLES DE LIRE ENSEMBLE

L'association Villiéraine club de lecture, va attaquer gaillardement sa 22ème année. Trois dates sont déjà retenues pour l'automne, un mardi soir à partir de 20h30 à la petite salle SIMON :

- 8 octobre
- 19 novembre
- 10 décembre 2013

et se poursuivront en 2014 selon le rythme d'un débat par mois hors vacances scolaires.

La liste des livres sera élaborée le mardi 11 juin et arrêtée le 18 juin. Les livres seront disponibles à la médiathèque de Villiers dès juillet. Consultez notre blog www.lire-ensemble.fr
Nous vous attendons nombreux à la rentrée.
L'association sera présente à la fête des associations le dimanche 8 septembre 2013 au gymnase.

AAPEVV

L'AAPEVV (Association Autonome des Parents d'Élèves de Villiers et de Villemoisson) est depuis de nombreuses années la principale association de parents d'élèves de Villiers-sur-Orge. Elle est apolitique, indépendante de toute religion, syndicat ou fédération nationale.
Nous voulons être constructifs avec l'ensemble des partenaires.
Notre rôle est d'informer et d'aider les parents pour tout ce qui concerne la vie scolaire de leurs enfants, et d'intervenir auprès des établissements scolaires, du corps enseignant, des autorités académiques, des collectivités locales…

En primaire, sur l'année scolaire en cours, nous vous avons représenté dans les conseils d'école, les commissions, les groupes de travail. Nous avons agi pour la vie scolaire et l'environnement des enfants (agrandissement des écoles, réforme des rythmes scolaires, organisation et encadrement de la pause méridienne, …).

Au collège, nous participons à chaque commission et conseil de classe.

Vous avez des questions, une difficulté ou juste une inquiétude ?
Vous souhaitez en savoir plus sur notre association ?
Vous vous interrogez encore sur son rôle ?
Vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre ?

Notre Assemblée Générale, ouverte à tous les parents d'enfants scolarisés, se tiendra le 12 septembre prochain à 20h30 au foyer Macquigneau.
Toujours à votre écoute, Laurence Cheutin : 06.31.24.46.03 (primaire) et Corinne Pascaud : 06.35.21.37.06 (collège) - aapevv-villiers-villemoisson@laposte.net / http://aapevv.free.fr

LA FOCALE

Le 14ème Salon d'art photographique de Villiers, organisé par notre association, s'est tenu les 1er et 2 juin.

12 clubs représentant 74 exposants y ont participé avec 254 photos ayant pour thème la Sérénité. Un très grand nombre des 141 visiteurs a accepté de voter pour ses photos préférées. Au final, parmi les 11 lauréats, nous soulignerons la performance de Francis Galipot, du club de Ballainvilliers, qui avec sa photo intitulée « Lac d'azur », a remporté à lui seul le prix de la Ville, le 1er prix du jury et le prix du public (catégorie « couleur ») !

Toutes nos félicitations aux gagnants et nos très vifs remerciements à la mairie de notre commune pour son soutien actif. À l'année prochaine pour la prochaine édition.
Contact : 01 69 51 48 28

COV BOXE

La Savate Boxe Française est un sport de combat utilisant des mouvements de percussions de poings et de pieds. Ce sport se pratique sur un ring. Il existe 3 catégories :

- Le combat : c'est l'opposition de 2 boxeurs où les coups sont portés avec puissance et la recherche du hors combat (KO) est autorisée. En fonction du niveau des boxeurs, les protections diminuent (casque, protège tibias)
- L'assaut : confrontation entre 2 boxeurs, les coups sont portés sans puissance, frappe à la touche. Le hors combat est interdit.
- La savate forme : ce sont des mouvements de boxe chorégraphiés sur fond musical.

La section boxe présente ses compétiteurs dans différentes disciplines des sports de combats.

Dernièrement, nous avons participé au tournoi international de Berlin en Allemagne en full contact au mois de mars 2013, et lors d'une autre échéance, au championnat de Belgique en Savate Boxe Française à Loverval dans la province de Charleroi au mois d'avril 2013.

C'est avec un grand plaisir que nous vous ferons partager notre sport. Les cours sont donnés le mardi de 20h à 21h30 et le vendredi de 19h à 20h30 (18h à 19h pour les enfants de -12ans). Le samedi pour les cours de Savate Forme de 11h à 12h30.

A très bientôt.

TENNIS CLUB DE VILLIERS-SUR-ORGE

Equipe finaliste femmes

Nous félicitons les équipes seniors qui se sont distinguées aux Interclubs Hiver. L'équipe féminine s'est inclinée en finale après s'être bien défendue contre Longpont en division 2 (de gauche à droite : Martine, Amandine, Laurence, Flora et Nathalie absente ce jour-là, l'intrus masculin n'est autre que Pascal leur coach).

L'équipe masculine a gagné sa finale contre Ballancourt dans sa division (lors de la remise des coupes le 03/02 à la ligue de Ste Geneviève, de gauche à droite : Laurent, Arnaud, Arnold, Bruno, sans oublier Florent, Jean, Samy et Philippe).

Finale hommes 2013

Le tournoi interne de Noël des jeunes a remporté un franc succès avec 48 participants. Les finales ont eu lieu le 26 janvier et ont permis de récompenser les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie : 9/10ans Lenny/Albin, 11/12 Ilyas/Sacha, 13/14 Quentin/Antoine 15/16 Noé/Benjamin, 10/11/12ans filles Marie/Emma, 15/16 Flavie/Lea.

Récompenses sous forme de lots et galettes sont venues agrémenter ces finales.

Tournoi Noël jeunes

Les évènements en cours :
MAI : Fin des interclubs Eté jeunes et adultes et tournoi interne Messieurs.
JUIN : Tournoi OPEN Adultes, fête du mini tennis avec les parents, fête annuelle de l'école de tennis.

Nos prochains évènements :
SEPTEMBRE : Le club organise son premier TOURNOI OPEN jeunes dans les catégories 9 ans-9/10-11/12 garçons du 28/08 au 15/09 sous l'égide de notre juge-arbitre FLORA.

Rendez-vous aux journées de pré-inscriptions (voir dates sur le site) et à la Fête des associations où nous serons heureux de vous accueillir.
Site Internet du Club://www.club.fft.fr/co.villierssurorge

UN FESTIVAL FAR'N HIGH BIEN ARROSÉ PAR LA PLUIE ET LE CHAMPAGNE

Du 23 au 26 mai, les meilleurs skateurs du monde avaient rendez-vous à Villiers ! Après Prague ou Boston, la coupe du Monde de skateboard a fait étape à la halle de skate du Val d'Orge, à l'occasion du festival FAR' n HIGH.

Le 23 mai le Président de la communauté d'agglomération est venu inaugurer l'extension à ciel ouvert de la halle de skate. Cette cérémonie fut malheureusement écourtée par la pluie. Le mauvais temps n'a par contre pas empêché les deux concerts programmés les 24 et 25 mai d'avoir lieu.

Les autres jours, 90 hommes et 18 femmes, issus de tous les continents (Asie, Amérique du Nord et du Sud, Europe), ont participé à cette grande compétition qui a permis aux amateurs et aux professionnels de partager de grands moments de glisse. Pour les hommes, sont arrivés en tête, un japonais, un brésilien et un argentin. Le 1er français et plus jeune participant est arrivé 6ème. Pour les femmes, ce sont deux brésiliennes et une néerlandaise qui ont été primées.
Bravo à tous.

Des récompenses ont été remises aux meilleurs, aussi bien femmes qu'hommes. Le tout accompagné de bouteilles de champagne pour les 3 premiers, bouteilles qu'ils ont ouvertes et avec lesquelles ils ont abondamment arrosé les spectateurs et les officiels. Des retransmissions ont eu lieu sur les chaînes spécialisées ainsi que sur Internet, permettant ainsi que la plus petite ville de l'Essonne en superficie soit connue de toute la planète.

VILLIERS KARATE ZENTO

Après les premiers résultats encourageants en compétition du début de saison, nos adhérents ne se sont pas arrêtés là ! En effet, nous pouvons noter les performances de Nicolas D. qui a remporté la Coupe de l'Essonne Honneur Pupilles Kumite (-25kg) et a ainsi obtenu sa qualification pour la Coupe de France.

A l'interclub de Chilly-Mazarin, notre club s'est distingué pour la deuxième année consécutive grâce à Lucas M. et Adrien R. qui terminent respectivement 2ème et 3ème dans la catégorie Poussins.

Toujours dans le domaine de la compétition, notons que notre éducatrice Aurélie MICHEL a obtenu son titre de juge national kumite ; Nadège Chérot a également été promue Arbitre et Juge départemental et a l'honneur d'être nominée aux podiums de l'Essonne dans la catégorie « meilleure progression arbitrage ».

Nous tenons à remercier tous les membres qui s'engagent dans la compétition, arbitres comme compétiteurs.

Outre la compétition, nos adhérents et leur famille ont pu profiter de la découverte de deux disciplines, le body-karaté et le yoseikan-budo.

D'autre part, nous tenons à féliciter notre éducatrice Aurélie MICHEL qui a obtenu son 3ème DAN cette saison.

En attendant de vous retrouver nombreux à la rentrée, n'hésitez pas à visiter notre site internet www.villiersnokaratenozento.fr, notre page Facebook « VKZ Villiers sur Orge » ou à nous contacter au 09.54.03.33.73; 06.15.46.16.89 (Prof) ou 06.21.78.01.53 (Président).

L'équipe du V.K.Z.

AIRSPEED

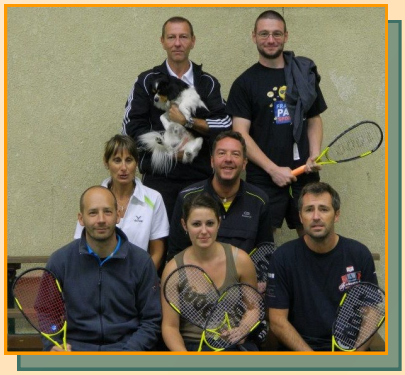

Le club de Speedbadminton de Villiers-sur-Orge a maintenant quatre années d'existence et compte dans ses rangs une équipe participant à de nombreux tournois nationaux et internationaux.

Les joueurs du club Airspeed ne font pas que participer mais engrangent des victoires avec pour les femmes Julie GUYOT, habitante de Villiers, vainqueur des tournois de Brest 2012, Rennes 2013 et Eragny-sur-Oise 2013.
Avec ses résultats elle entre dans le TOP 5 des meilleures joueuses Françaises.

Dans la catégorie vétérans, Alain Guyot remporte le tournoi de Rennes 2013. Mais déjà se prépare le championnat du monde à Berlin, qui se déroulera du 12 au 16 Juin 2013, en espérant que notre Villiéraine Julie brillera de mille feux pour cette compétition !!!

Le Speedbadminton prend un essor considérable en France, car il permet d'attirer des joueurs souhaitant participer à une activité loisirs ou des joueurs attirés par la compétition.

Alors n'hésitez pas à venir essayer ce sport de raquette atypique simple et ludique, le vendredi soir de 20h30 à 22h30 ou le samedi de 10h00 à 12h00.

GROUPE VILLIERS VILLAGE – SOUTIEN A LA MAJORITE MUNICIPALE

INFO OU INTOX !

Pendant que l'opposition passe son temps et met toute son énergie dans la critique et la désinformation, les élus de Villiers Village s'affairent à finaliser les chantiers en cours et à mettre en place de nouveaux équipements pour le futur.
La modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme), votée au conseil municipal du 5 février, prépare l'avenir pour que Villiers évolue et continue à apporter bien-être et services aux Villiérains.
En effet, la majorité actuelle a décidé de fixer un emplacement pour une maison médicale en centre ville afin de regrouper les offres de soins accessibles au plus grand nombre et de réserver un emplacement pour des équipements de la petite enfance/enfance près du Centre du Petit Prince.
Quant à l'agrandissement des écoles, les travaux débutent. Une année sera certes plus compliquée pour tous, mais les élus, le personnel communal et les entreprises mettent tout en œuvre pour que l'agrandissement, la rénovation et la mise aux normes des bâtiments scolaires (qui n'en seront que plus agréables) se passent au mieux.

Le dossier de l'organisation du rythme scolaire est aussi un projet que nous prenons à cœur. Nous allons élaborer un Plan Educatif du Territoire (PEDT) pour que cette réforme soit la plus efficace possible et de qualité.

Quant à l'urbanisation du plateau, la tranche 2 du Clos de Brinvilliers est achevée, et les nouveaux Villiérains prennent possession avec bonheur de leur nouveau logement. Bienvenue à eux !

Ne porter au crédit de la majorité actuelle que des travaux réalisés par l'agglomération du Val d'Orge est un peu court ! Dénigrer les travaux de modernisation des écoles, la construction de logements tant attendus au seul motif que l'opposition aurait fait mieux, c'est facile. L'art est plus difficile ! Les oppositions actuelles sont-elles plus préoccupées par les futures échéances électorales que par les dossiers en cours, qui pourtant ne méritent pas d'être délaissés ?

Soyez assurés que les élus de notre groupe travaillent toujours dans l'intérêt des Villiérains et que les clivages politiques nous laissent de marbre !

GROUPE ELAN POUR VILLIERS SOCIALISTE ET REPUBLICAIN

Nos critiques constructives s'accompagnent toujours de propositions concrètes pour améliorer les projets dans l'intérêt des Villiérains.

On nous propose une nouvelle modification du Plan Local d'Urbanisme sans concertation. Nous découvrons que l'enquête publique est engagée et publiée alors que les élus de l'opposition n'ont même pas vu les documents ?

Ce n'est pas notre conception de la gestion. S'il est normal que la majorité fixe les orientations, tous les élus doivent être associés à l'étude des dossiers.

On observe la différence de méthode et ses résultats :

- l'équipe actuelle a engagé une urbanisation sans prévision suffisante. Résultat, nous avons maintenant une population nouvelle (bienvenue à ces nouveaux Villiérains !) mais une capacité d'accueil dans les écoles insuffisante. L'accueil des enfants dans des préfabriqués reste aujourd'hui la seule solution, alors que la gestion logique que nous proposions dès le départ était de lancer la construction des écoles en même temps que l'urbanisation.

- l'équipe précédente, que nous dirigions, avait permis en deux ans de lancer deux grands équipements (espace Colette, salle René Vedel). Critiqués par l'actuelle majorité, ces équipements sont utilisés quotidiennement. Les nombreuses associations ne nous contrediront pas !

C'est pourquoi, nous travaillons activement à une liste d'union pour les prochaines élections municipales, dépassant des divergences et malentendu de forme et de personnes, autour de valeurs démocratiques.

GROUPE RENOUVEAU SOLIDAIRE

MOROSITÉ A L'ÉCOLE

Il n'y a pas que le temps qui est maussade …

Nous pensions que pour les enfants et leurs apprentissages, il était mieux de réaliser un autre groupe scolaire … Pas possible répond la Majorité !!! Ainsi allons-nous avoir dans notre petite ville une des plus grosses écoles du département. Le caractère « villageois » n'est pas valable pour nos enfants …

Nous pensions que nous profiterions des travaux pour refaire une vraie cuisine afin que nos enfants aient de vrais repas de qualité … Pas possible répond la Majorité !!! Ainsi allons-nous continuer de manger des plats médiocres tant sur le gustatif que sur le quantitatif !!! La qualité n'est pas valable pour nos enfants …

Nous pensions que l'agrandissement des écoles ne nuirait pas à l'espace des enfants … Pas possible répond la Majorité !!! Ainsi allons-nous avoir un parking dans la cour de récréation !!! L'espace n'est pas valable pour nos enfants …

Dur d'être un élève à Villiers-sur-Orge !!!

FESTIVITES

SEPTEMBRE 2013

Dimanche 8 / FORUM DES ASSOCIATIONS - Gymnase. De 11h à 18h.
Organisé par le Comité des Fêtes et la municipalité

Dimanche 22 / FETE DE LA PEINTURE - Salle des Fêtes Vedel. De 8h à 18h.
Organisée par la municipalité

Vendredi 27 / SPECTACLE CINEMA CONTE MUSICAL - Salle des Fêtes Vedel. De 18h à 21h.
Organisé par la médiathèque

Samedi 28 / BOURSE AUX VETEMENTS - Espace de culture Colette. De 10h à 20h.
Organisée par Al Andalous

OCTOBRE 2013

Vendredi 4 / ACCUEIL DES NOUVEAUX VILLIERAINS - Espace de culture Colette à 19h.
Organisé par la municipalité

Samedi 5 / THEATRE « LES SOL'ANGES » - Espace de culture Colette à 20h30.
Organisé par la municipalité

Dimanche 6 / PUCES DES COUTURIERES - Salle des Fêtes Vedel. De 10h à 18h.
Organisées par le Comité des Fêtes

Dimanche 13 / THEATRE « ASSASSINS ASSOCIES » - Espace de culture Colette à 15h.
Organisé par la municipalité

Samedi 19 / FETE DES VENDEANGES - Espace de culture Colette à 19h30.
Organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 20 / THEATRE « LES TRETEAUX AMATEURS DE MASSY » - Espace de culture Colette à 16h. Organisé par Loisirs et Culture

NOVEMBRE 2013

Samedi 2 / HALLOWEEN - Salle des Fêtes Vedel à 14h. Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 16 / THEATRE « LES TRETEAUX DE SCENE ECOLE » - Espace de culture Colette à 20h30. Organisé par Loisirs et Culture

Dimanche 24 / BOURSE AUX LIVRES ET AUX JOUETS - Espace de culture Colette.
De 10h à 17h. Organisée par l'AFE-VIE/CLCV

Samedi 30 / CONCERT - Espace de culture Colette à 20h30. Organisé par Loisirs et Culture

DECEMBRE 2013

Vendredi 6 et Samedi 7 / TELETHON - Espace de culture Colette à partir de 20h30.
Organisé par le Comité des Fêtes en collaboration avec Loisirs et Culture

Samedi 14 / ARBRE DE NOËL - Salle des Fêtes Vedel. De 14h à 17h. Organisé par le Comité des Fêtes

Samedi 14 et Dimanche 15 / MARCHE DE NOËL - Espace de culture Colette. De 10h à 18h.
Organisé par la municipalité

Directrice de la publication :
Thérèse LEROUX-LAMARE
Avec la participation d'Isabelle MARTINERIE
Impression :
Imprimerie THYSSEN
Le Bulletin du Villiérain - Juin 2013 - N° 151